



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
Ministère de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A 1er étage
Québec, Québec G1R 5G5

Montréal, 9 juillet 2021

Objet : **Amendement au PPU du site patrimonial de Sillery et ses environs par la ville de Québec**

Madame la Ministre,

Ces derniers jours, des citoyens habitant le site patrimonial de Sillery nous ont fait part de leurs préoccupations et de leurs craintes concernant la décision de la ville de Québec d'autoriser la construction d'un immeuble à appartements sur un lot désaffecté du site patrimonial de Sillery. Jusqu'à il y a quelques années, le lot servait à une station-service qui fut désaffectée et depuis de stationnement à un restaurant situé du côté opposé de la rue. Les photos anciennes du site font remonter la présence d'une station-service à cet endroit au-delà de 1936.

L'actuelle réglementation, le PPU du site patrimonial de Sillery et ses environs, permet sur le lot du 2003 chemin Saint-Louis la construction d'un édifice de 4 étages (avec édicule surélevé de 20 %) avec commerces et bar au rez-de-chaussée. Le nouveau propriétaire du lot, OGESCO, a demandé à la ville de Québec d'amender son PPU afin de permettre la construction d'un immeuble à logements comprenant 17 appartements 3 ½ sur trois étages. Les citoyens craignent qu'une partie de ceux-ci soient en fait loués sur la plateforme Airbnb. Dans leur présentation de l'amendement, les représentants de la ville de Québec ont fait valoir que la construction s'harmonisait avec le secteur concerné. C'est cependant en faisant fi des différences entre chacun des côtés du chemin Saint-Louis. Si le côté nord est un accès à une artère commerciale, soit l'avenue Maguire, la partie sud est la limite du site patrimonial. Il est acceptable qu'une artère commerciale extérieure au site patrimonial ait des édifices de 3 ou 4 étages mais ce n'est pas le cas à l'intérieur du site patrimonial.

Bien que la proposition d'OGESCO soit une amélioration à ce que prévoyait le PPU, ces citoyens se sont, lors des consultations virtuelles, opposés à la nouvelle construction comme étant invasive sur ce terrain qui pourrait devenir la porte d'entrée du site patrimonial de Sillery. En réponse au projet, et dans un esprit cherchant à apporter des solutions, ceux-ci ont préparé à leurs frais une nouvelle proposition qui tient compte de l'aspect patrimonial de cette porte d'entrée. Pour le comité du patrimoine de la Fédération Histoire Québec, la proposition citoyenne est en ligne directe avec la Déclaration de Deschambault (ICOMOS, 1984) sur l'importance citoyenne dans la protection du patrimoine, mais aussi avec l'esprit du lieu que mentionne la Déclaration de Québec (ICOMOS, 2008) auxquelles a souscrit le Gouvernement du Québec. De plus, la proposition citoyenne apporte un début de mise en valeur du site patrimonial de Sillery et lui donnerait enfin une porte d'entrée visible et novatrice.

Pour ces raisons, madame la ministre, nous vous demandons, lorsque vous regarderez l'amendement au PPU du site patrimonial de Sillery et ses environs qu'a adopté la ville de Québec le 5 juillet dernier, de considérer la demande des citoyens du secteur. Le site patrimonial de Sillery a besoin que le ministère de la Culture et des Communications envisage pleinement la mise en valeur que mérite un des plus anciens sites patrimoniaux déclarés.

Espérant que vous saurez prendre les mesures nécessaires à la correction des éléments incompatibles avec le plan de conservation du site patrimonial de Sillery, veuillez recevoir, madame la ministre, toutes nos salutations.



Clément Locat, président
Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec

C.C. Monsieur Claude Rodrigue, directeur, région de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, MCC

Madame Marie-Josée Savard, Vice-présidente du Comité exécutif de la Ville de Québec, responsable du dossier du patrimoine

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui près de 300 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, qui réunit à ce jour quelque 55 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois, qui est significatif.